

REPUBLIQUE
FRANÇAISE

DEPARTEMENT
DU
GARD

Nombre de membres	
Afférents au Conseil Municipal	En exercice
19	19
Présents	Qui ont pris part au vote
14	19

Date de la
convocation
23/11/2023

OBJET
DE LA
DELIBERATION

**NOUVEAU PLAN
DE FINANCEMENT
CONSTRUCTION
MAISON DE
SANTE**



REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 30 NOVEMBRE 2023

**DELIBERATION N° 10
DU
CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-CHAPTES**

L'an deux mille vingt-trois et le trente novembre, à 20 h, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Claude MAZAUDIER, Maire.

PRESENTS : Tous les membres en exercice, sauf :

- X. CAUQUIL (procuration à J.-C. MAZAUDIER)
- J.-M. CUILLE (procuration à A.-L. HUNOT)
- F. MALLET-MOUSSET (procuration à M. FILIPIAK)
- C. REWUCKI (procuration à C. CARIAT)
- C. VILLANUEVA (procuration à K. PERROTIN)

Mme Karine PERROTIN a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire informe le Conseil que le dossier de demande de subvention auprès de la Région Occitanie n'est pas totalement finalisé car il manque certains documents. Il est nécessaire notamment de revoir le plan de financement, suite aux avenants et révisions de prix des entreprises.

Le nouveau plan de financement s'établit donc comme suit :

DEPENSES HT		RECETTES	
Etudes, ingénierie	23 139 €	Etat (DSIL)	150 000 €
Maîtrise d'œuvre	147 115 €	Conseil Régional	88 000 €
Travaux*	536 488 €	Conseil départemental	81 003 €
Branchements réseaux secs et humides	8 326 €	Fonds de concours Nîmes Métropole	235 816 €
Démolition	53 086 €		
Mobilier-agencement-enseignes	22 481 €	Autofinancement	235 816 €
TOTAL	790 635 €	TOTAL	790 635 €

*montant de la vente des locaux aux professionnels de santé déduit (844 702 €)

Après avoir ouï son Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- Approuve le nouveau plan de financement pour la construction de la Maison de Santé.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

La secrétaire,
Karine PERROTIN

Le Maire
Jean-Claude MAZAUDIER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

030-213002413-20231130-DE10-301123-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/12/2023

Affichage : 04/12/2023

